ROYAUME DE BELGIQUE

BREVET D'INVENTION



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE DEDO

NUMERO DE PUBLICATION : 1001733A6

NUMERO DE DEPOT: 8900318

Classif. Internat.: F24C H05B

Date de délivrance : 20 Février 1990

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la Convention de Paris du 20 Mars 1883 pour la Protection de la propriété industrielle;

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 22 Mars à 1' Office de la Propriété Industrielle 1989 à 15h05

ARRETE:

ARTICLE 1.- I1 est délivré à : S.T.A.R. SOCIETA TREVIGIANA APPARECCHI RISCALDAMENTO S.p.A.
Zona Industriale Crevada 63, REFRONTOLO TREVISE(ITALIE)

représenté(e)(s) par : VOSSWINKEL Philippe, BUREAU GEVERS S.A., Rue de Livourne 7 - 1050 BRUXELLES.

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : FOUR DE CUISSON MULTIFONCTIONS À COMPARTIMENTS SEPARES.

INVENTEUR(S): Inzaghi Enzo, Via B. Barbarani 30, Conegliano, Trévise (IT)

Priorité(s) 23.03.88 IT ITU 2092688

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 20 Février 1990 PAR DELEGATION SPECIALE:

Directeur.

"Four de cuisson multifonctions à compartiments séparés"

5

10

15

20

25

30

L'invention a pour objet un four de cuisson multifonctions à compartiments séparés.

On connaît des fours de cuisson composés d'une structure extérieure dans laquelle sont contenus un moufle et une sole chauffante, fermée à sa partie avant par une porte dotée d'une vitre à haute résistance, articulée par des charnières sur le moufle.

Cette structure de diffusion généralisée est réalisée aussi bien sous forme d'éléments encastrables que de fours associés à des plans de cuisson, ce dernier type d'association étant couramment connu sous le nom générique de cuisinière ou cuisinière avec four.

Actuellement, les fours du commerce ont des dimensions plutôt encombrantes, favorables aux gaspillages d'énergie et ne permettant pas un réglage aisé de la température, surtout dans le cas de la cuisson de quelque chose de dimensions réduites.

Or, dans ce secteur, une clientèle de plus en plus exigeante et attentive réclame des fours, encastrables ou non, dotés de caractéristiques de nature à permettre en premier lieu des économies d'énergie et en deuxième lieu d'utilisation et de réglage faciles.

Le but principal de l'invention est d'éliminer ces inconvénients de la technique connue, en se conformant aux tendances constatées du marché.

Ce but est atteint, selon l'invention, par un four de cuisson constitué essentiellement par une structure extérieure contenant un moufle, caractérisé par le fait que dans ledit moufle il a été prévu au moins une cloison horizontale pour la séparation de ce moufle en au moins deux compartiments séparés, pouvant être chauffés par des éléments de chauffage indépendants, et dotés chacun d'un portillon de fermeture.

De préférence, selon l'invention, ces moyens 35 de chauffage indépendants seront de nature différente. D'autre caractéristiques de l'invention ainsi que ses avantages ressortiront clairement de la lecture de la description qui va suivre, donnée ici à seul titre d'exemple nullement limitatif, en référence aux dessins annexés parmi lesquels :

- + la figure 1 est une première vue en prespec-5 tive d'un four conforme à l'invention;
 - la figure 2 est une vue partiellement en coupe du four de la figure 1.

Sur les figures, la référence 10 désigne dans son ensemble un four selon l'invention, constitué 10 par une enveloppe extérieure 11 équipée à l'intérieur d'un moufle 12.

La partie frontale de l'enveloppe 11 est munie de deux portillons 13 et 14, ayant chacun une vitre à haute résistance 15 ; ces portillons permettent de fermer 15 hermétiquement et d'isoler thermiquement vis-à-vis de l'extérieur deux compartiments désignés respectivement par les références 16 et 17, le four 10 étant divisé par un élément de séparation 18 thermiquement isolant.

A la partie supérieure du four 10 il a été 20 prévu d'une part un plan 19, qui peut être quasi un plan de cuisson, d'autre part des boutons de commande désignés par la référence 20.

On voit, par conséquent, qu'à l'intérieur du même moufle 12 on a pu ménager deux compartiments, totale25 ment séparés l'un de l'autre et de dimensions naturellement réduites par rapport à celles d'un four à compartiment unique.

En outre, comme montré à titre d'exemple sur les figures, il peut être prévu pour chacun de ces compartiments des moyens de chauffage de nature différente. A cet effet, on a représenté dans le compartiment supérieur des brûleurs à gaz 21 et 22, tandis que dans le compartiment inférieur 17 il a été prévu une résistance électrique 23 et un dispositif de ventilation 24. Cet exemple montre par conséquent un compartiment équipé de moyens de chauffage au gaz et un compartiment équipé de moyens de chauffage à l'électricité.

Il va de soi que, toujours selon l'invention, d'autres solutions peuvent être adoptées aussi bien pour la réalisation des moyens de chauffage, que pour leur disposition dans chacun des compartiments. Ainsi, en variante 5 aux brûleurs à gaz 21 et 22, il est possible d'envisager un dispositif à micro-ondes, étant entendu qu'un tel dispositif à micro-ondes pourraît être substitué aussi à la résistance électrique 23 et au ventilateur 24. Par conséquent, avec les deux exemples que l'on vient d'évoquer, 10 on obtient respectivement un compartiment équipé d'un dispositif à micro-ondes associé à un compartiment équipé de brûleurs à gaz associé à un compartiment équipé d'un dispositif à micro-ondes.

On remarquera que la disposition des moyens de chauffage est variable au gré du constructeur, l'invention n'étant nullement contraignante à cet égard.

De même, dans un autre exemple de réalisation cité encore à titre d'exemple, il est possible de prévoir 20 deux compartiments équipés de moyens de chauffage du même type.

La présente invention réalise par conséquent un type de four multifonctions qui, tout en ayant des dimensions limitées par rapport aux fours normaux, permet avant 25 tout des économies d'énergie et ensuite une plus grande souplesse d'utilisation grâce à la possibilité d'obtenir dans une seule et unique structure un ou deux types de moyens de chauffage susceptibles d'être disposés dans des compartiments séparés.

REVENDICATIONS

- 1. Four de cuisson constitué essentiellement par une structure extérieure contenant un moufle, caractérisé par le fait que dans ce moufle (12), il a été prévu au moins une cloison horizontale (18) pour la division dudit moufle (12) en au moins deux compartiments séparés (16,17) pouvant être chauffés par des moyens de chauffage indépendants (21 à 23) et dotés chacun d'un portillon de fermeture (13, 14).
- 2. Four de cuisson selon la revendication 101, caractérisé par le fait que lesdits moyens de chauffage indépendants (16,17) sont de nature différente.
 - Four de cuisson selon la revendication
 caractérisé par le fait que la cloison horizontale (18)
 de séparation est une cloison thermiquement isolante.
- 4. Four de cuisson selon la revendication 2, caractérisé par le fait que lesdits moyens de chauffage indépendants sont constitués par des brûleurs à gaz (21,22) et par une résistance électrique (23).
- 5. Four de cuisson selon la revendication 20 2, caractérisé par le fait que lesdits moyens de chauffage indépendants sont constitués par des brûleurs à gaz (21,22) et par un dispositif à micro-ondes.
- Four de cuisson selon la revendication
 caractérisé par le fait que lesdits moyens de chauffage
 sont constitués par un dispositif à micro-ondes et par une résistance électrique (23).



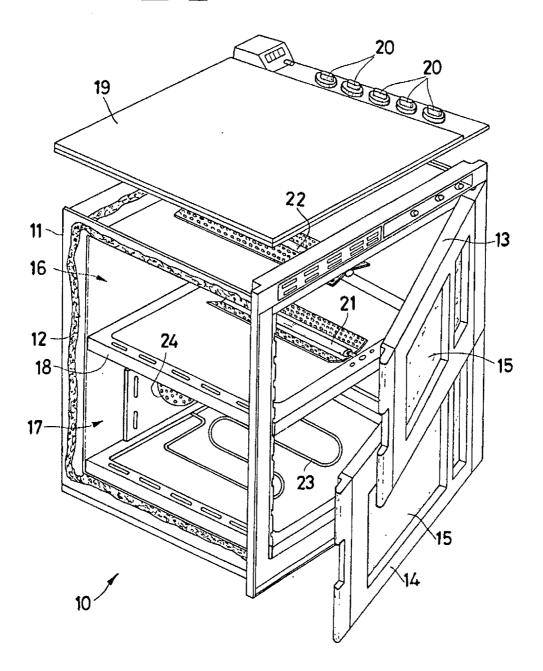


Fig.2

